Institut du Christ Roi Souverain Prêtre
Ile Maurice - Diocèse de Port Louis

6ème dimanche après la Pentecôte

Semaine du
9 au 15 juillet

Le mot du Chanoine

Chers fidèles,

L'évangile de ce dimanche nous propose de méditer sur la multiplication des pains, symbole de l'Eucharistie qui sera multiplié à travers le sacrifice de la Messe pour être donné en nourriture aux âmes chrétiennes. C'est en même temps un exemple de la Charité du Christ pour nourrir les pauvres qui l'entouraient, les pauvres qui l'avaient suivi et écouté ; et cet exemple nous invite à être généreux pour les plus démunis (en premier pour ceux qui cherchent à suivre le Christ). En outre, la conjonction de ces deux aspects de l'amour, vertical vers Dieu et horizontal vers le prochain, est importante et nous rappelle sans cesse qu'il y a un ordre entre les deux commandements de Dieu : « Voilà le grand, le premier commandement. » [Mt XXII, 38] Ainsi notre relation à la transcendance de Dieu, indissociable de l'amour de charité pour le prochain, nous préserve de l'écueil de la philanthropie et du pseudo humanisme. De la sorte le Chrétien est prémuni contre les discours idéologiques de l'adoration de l'autre, tout en travaillant sans cesse à répandre le règne du Christ par les œuvres vivantes de la Charité.

Chanoine B. Sigros

Arrivée
de l'abbé Baxter

Get to gether

pour faire
sa connaissance
après
la Messe de dimanche

Institut du Christ Roi Souverain Prêtre
Résidence les Aubiers
Rue de Courson, 4
Curepipe - Ile Maurice

Site Internet:
www.icrspmaurice.org

Courriel de l'apostolat:
icrsp.mauritius@gmail.org
Facebook: ICRSP Maurice
Instagram : icrsp.maurice
Chaîne YouTube: ICRSP Maurice

Clergé:
Chanoine Bertrand SIGROS
WhatsApp +230 5254 9119
chn.sigros@icrsp.org

Chaque Mercredi à 17h15
Chapelet aux intentions des malades visités dans les Hôpitaux et les Cliniques par le Chanoine durant la semaine, spécialement pour ceux en ICU et pédiatrie.

Semaine du 9 au 15 juillet

Horaires

Lundi :
Pas de Messe d'horaire.
Mardi à Jeudi :
8h30
Vendredi :
18h à la Maison
Samedi :
9h à la Maison
Dimanche :
10h Chapelle St Joseph

Semaine du 9 au 15 juillet 2023

Date	Fête / Messe célébrée	Couleur liturgique
Dimanche 9	**6ème dimanche après la Pentecôte**	Vert
Lundi 10	Sept Ss. Frères martyrs	Rouge
Mardi 11	S. Pie Ier	Rouge
Mercredi 12	S. Jean Gualbert	Blanc
Jeudi 13	De la Férie *Messe votive de tous les saints Souverains Pontifes*	Vert *Rouge*
Vendredi 14	S. Bonaventure, Docteur de l'Église *Abstinence de viande*	Blanc
Samedi 15	S. Henri	Blanc
Dimanche 16	**7ème dimanche après la Pentecôte**	Vert

Pensée de la Semaine, Jean Tauler (1300-1361)

« Nous mangeons notre Dieu. Quel admirable et ineffable amour il a fallu, pour inventer cette merveille ! Or, il n'y a point de chose matérielle qui soit aussi proche et aussi intime à l'homme que le boire et le manger reçus dans la bouche de l'homme, et c'est précisément pour cela, c'est pour s'unir à nous de la façon la plus proche et la plus intime, qu'il a trouvé ce merveilleux procédé. »

Pascal & le Jansénisme (Partie 3ème)

La période 1669-1680, appelée « *paix clémentine* » est une période d'apaisement. Elle permet aux jansénistes de développer leurs thèses et de prospérer. En effet, les jansénistes ne sont plus emprisonnés, les religieux peuvent prêcher et pratiquer la religion, auteurs jansénistes peuvent de nouveau publier leurs ouvrages. Ainsi, en 1670, *les Pensées* de Pascal sont publiées, deux mois après sa mort, d'autres auteurs comme **Quesnel** ou **Nicole** écrivent des ouvrages où les thèses jansénistes sont défendues ou servent de bases à des démonstrations philosophiques ou théologiques. L'abbaye de Port-Royal devient un foyer spirituel et intellectuel.

La fin de la guerre de Hollande, en 1679, rallume le conflit entre le roi et les jansénistes. D'autant plus que ces derniers se rangent du côté du pape lors d'un conflit entre Louis XIV et **Innocent XI**. Le roi voulait étendre ses privilèges, notamment de nominations des évêques, sur l'ensemble des diocèses de France. Ce conflit se réglera en 1693 par un compromis entre Rome et Versailles. Cette affaire, pour le roi confirme que les jansénistes ne lui sont pas fidèles et qu'ils développent leur propre réseau en faisant un Etat dans l'Etat. Louis XIV va pousser de nombreux jansénistes à l'exil, en particulier en Hollande.

En 1701, l'affaire du cas de conscience rallume le conflit. Il s'agit de la présentation à la Sorbonne d'un cas de conscience qui remettait en cause l'attribution des cinq thèses à **Jansenius** et la possibilité d'absoudre un pénitent qui en ce qui concerne Jansenius se déclare s'en tenir au silence respectueux. Un docteur en théologie janséniste rédige une réponse positive à ce cas de conscience. Cependant, sa réponse est condamnée par la faculté de théologie et par Rome en 1703. **Louis XIV** demande au pape une nouvelle bulle qui condamne le silence respectueux, elle est donnée en 1705 par **Clément XI**. Pour faire plier la résistance janséniste, Louis XIV ordonne la dispersion des religieuses de Port-Royal dans différents couvents et il fait raser l'abbaye et il demande une nouvelle bulle afin d'en finir définitivement.

En 1713, Clément XI publie la bulle ***Unigenitus*** qui énumère cent-une propositions jansénistes. Cependant, les évêques français refusent d'accepter une des mesures du texte qui donne tous les pouvoirs au pape en matière d'excommunication, ils craignent que cela soit une reconnaissance de l'infaillibilité pontificale. De plus, les parlementaires, qui sous l'Ancien Régime devaient enregistrer les textes législatifs tant du roi que ceux du pape, sont hostiles à cette bulle. Louis XIV, par sa manière de gouverner, leur a retiré toute leur influence. Les parlementaires se sont donc alliés aux jansénistes. Louis XIV par son autorité étouffe les protestations et la bulle est appliquée jusqu'à sa mort en 1715.

A cette date, l'opposition à la bulle renait. Des évêques appellent le pape pour la tenue d'un concile général sur la question janséniste. Les évêques sont condamnés et excommuniés par le pape. Alors que le futur Louis XV qui a 5 ans à la mort de son arrière-grand-père, le régent, Philippe d'Orléans exige l'obligation de signer le formulaire pour obtenir une charge ecclésiale et il fait emprisonner des jansénistes et cela malgré l'appui de l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles. En effet, après s'être rapprochés des parlementaires du fait des « persécutions » de la monarchie, ils se rapprochent des évêques **gallicans**, c'est-à-dire des évêques qui souhaitent une certaine indépendance dans les décisions et dans la vie des diocèses de la part de Rome. Ils se rapprochent également des milieux bourgeois et des *Lumières* par leur idée de monarchie tempérée et contractuelle, à l'anglaise.

Le jansénisme décroit par ces influences politiques et devient de plus en plus un parti politique en faisant de ses défenseurs les combattants de l'absolutisme. En outre, Louis XV réussit à faire de la bulle ***Unigenitus*** une loi d'Etat en 1730, montrant leur perte d'influence politique. Cependant, ils ont participé à la suppression de l'ordre jésuite en 1773, pas entièrement de leur fait, par les critiques qu'ils ont émis contre l'ordre de Saint Ignace. La Révolution française puis le Concordat de 1801 signé entre Napoléon Ier et le pape a permis un très fort renouvellement du personnel ecclésiastique éliminant les derniers tenants du jansénisme religieux.

Par Geoffroy Sigros, M.A.

« *L'Eglise nous demande revenir à son chant 'authentique et primitif' : ce n'est pas par snobisme ou par archaïsme. C'est parce que, né à une époque exceptionnellement favorable à son éclosion, - 'après des siècles de persécution et au lendemain des grands siècles de doctrine, alors que la civilisation surnaturelle était à son apogée', remarquait Dom Delatte – il est tout rempli, tout saturé de la moelle même du Christianisme. C'est parce qu'il est un 'esprit', plus encore qu'une technique, le véhicule de la pensée et de la doctrine de l'Eglise. Ce caractère, nous devons, en dépit de tous les obstacles, veiller jalousement à le lui conserver. N'échappe-t-il pas aux vicissitudes du temps, comme toute la liturgie, dont il fait partie intégrante, comme l'Eglise elle-même dont il est la prière par excellence ?* » (Dom Gajard, Le Chant de l'Eglise, 15 août 1961)

Graduel de la Messe du 6ème dimanche après la Pentecôte

Convértere, Dómine, aliquántulum, et deprecáre super servos tuos.

℣ *Dómine, refúgium factus es nobis, a generatióne et progénie.*

Revenez, Seigneur, quelque peu, et laissez-vous fléchir par vos serviteurs.

℣ Seigneur, vous avez été pour nous un refuge de génération en génération.

Le Les deux phrases de ce graduel reprennent les versets 13 et 1 du psaume 89. « *Moïse, l'auteur de ce psaume, le composa à l'occasion de l'arrêt de mort porté, en punition de leurs révoltes, contre les Israélites âgés de plus de 20 ans ; tous, à l'exception de Josué et de Caleb, devaient mourir et moururent en effet dans le désert, sans avoir vu le pays de Chanaan.* » (Psautier latin-français du bréviaire monastique, page 319) Le 13e verset exprime une prière confiante en faveur d'Israël, le 1er verset manifeste le contraste entre l'éternité de Dieu et la brièveté de la vie humaine ! « *Ce psaume chante la pénitence des Juifs, mais aussi l'instabilité de la condition humaine […] Mais toute l'humanité peut en dire autant, car ce n'est pas tout à coup que Dieu s'est décidé à sauver les gentils. Il a toujours eu soin de tous les hommes, et il était le Seigneur de tous, bien avant de s'incarner.* » (Théodoret)

Ce graduel est chanté une première fois le samedi des Quatre-temps de Carême. Il trouve pleinement sa place en début de période de pénitence. Ici, il fait suite à la lecture de saint Paul qui nous dit que, par le baptême, nous avons été plongés dans la mort du Christ, et que ce n'est que très lentement que cette mort tue en nous nos péchés. Devant ce temps de conversion, nous sollicitons la patience de Dieu, refuge depuis toute éternité.

L'intonation, priante, mais pressante, lance un appel au Seigneur : *Convértere*. Suit la belle formule sur *Dómine*, déjà rencontré, juste après l'intonation, dans le graduel *Propítius esto* du 4e dimanche après la Pentecôte. La mélodie continue sa progression à l'aigu sur *aliquántulum* poursuivant ainsi la prière suppliante. Au passage, sur ce mot, on peut noter que le bréviaire n'use pas du même vocabulaire : *úsquequo* à la place de *aliquántulum*. Dans la phrase suivante, la mélodie reste à l'aigu, autour de la dominante du 5e mode do, avec cependant un peu plus de détente. Le corps du graduel se conclut sur une belle cadence émouvante, assez courante en 5e mode.

Au début du verset, « *la formule de Dómine est celle de Pro pátribus dans le graduel Constitues eos. Nous l'avons déjà trouvée dans le graduel Benedíctus es du dimanche de la Sainte trinité. Elle formait là une très belle louange. L'auteur, ici, en supprimant la montée de fa à do et en attaquant directement sur la dominante, en a fait une remarquable prière. Le contact immédiat avec le si par le do et le la lui donne en effet une nuance de mineur qui, pour être fugitive, ne lui donne pas moins quelque chose de plaintif qui la fait définitivement suppliante, jusqu'à ce qu'elle retrouve le fa et sa sérénité.* » (Dom Baron, L'expression du chant grégorien, page 206) Le long mélisme de *Dómine* nous conduit au sommet du verset sur *refúgium*. « *Dieu fut le refuge des patriarches, un par un* » (Eusèbe) Cette première phrase se conclut avec un beau dégradé sur *factus es nobis* qui ramène la mélodie sur la finale du 5e mode fa, où elle devient, sur le récitatif *de generatióne et progénie*, apaisée et toute humble. Cette dernière formule traduit admirablement l'éternité de « *Celui qui es, qui était et qui vient.* » (Ap, 1, 4) « *Avant qu'Abraham fût, Je suis.* » (Jn 8, 58)

Par Claude Pateau,

Directeur de l'Académie Internationale de Musique Sacrée

sous le patronage du Conseil Pontifical de la Culture

Introït

Le Seigneur est la force de son peuple, le protecteur et le Sauveur de son Christ : sauvez votre peuple, Seigneur, et bénissez votre héritage ; soyez son pasteur à jamais. *Ps. 27* Vers vous, Seigneur, je crierai ; mon Dieu, ne gardez pas le silence loin de moi, de peur que, si vous vous taisez contre moi, je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse. ℣. Gloire...

Collecte

Dieu des vertus, de qui vient tout ce qui est excellent : mettez dans nos cœurs l'amour de votre nom et faites croître en nous la religion ; en sorte que vous développiez ce qui est bon, puis le conserviez par un tendre soin. Par...

Oraison Pro Papa.

Épître *Rm VI, 3-11*

Mes frères, nous tous qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés. Car nous avons été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort ; afin que, comme le Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions dans une vie nouvelle. Car si nous avons été greffés sur lui par la ressemblance de sa mort, nous le serons aussi par la ressemblance de sa résurrection. Nous savons que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché soit détruit et que, désormais, nous ne soyons plus des esclaves du péché ; car celui qui est mort est affranchi du péché. Si donc nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec le Christ, sachant que le Christ ressuscité des morts ne meurt plus : sur lui, la mort n'a plus d'empire. Sa mort fut une mort au péché, une fois pour toutes, et sa vie est une vie pour Dieu. Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché et vivants pour Dieu dans le Christ Jésus notre Seigneur.

Graduel

Revenez, Seigneur, quelque peu, et laissez-vous fléchir par vos serviteurs. ℣. Seigneur, vous avez été pour nous un refuge de génération en génération.

Alléluia

Alléluia, alléluia. ℣. En vous, Seigneur, j'ai espéré : que je ne sois jamais confondu. Délivrez-moi selon votre justice, et sauvez-moi ; inclinez vers moi votre oreille, hâtez-vous de me secourir. Alléluia.

Evangile *Mc VIII, 1-9*

En ce temps-là, comme il y avait une grande foule avec Jésus et qu'elle n'avait pas de quoi manger, Jésus appela ses disciples et leur dit : « J'ai compassion de cette foule, car voilà trois jours qu'ils demeurent auprès de moi et ils n'ont pas de quoi manger. Si je les renvoie à jeun chez eux, ils tomberont de faiblesse en chemin, car il en est parmi eux qui sont venus de loin. » Ses disciples lui répondirent : « Où pourrait-on trouver dans ce désert assez de pain pour les rassasier ? » Il leur demanda : « Combien avez-vous de pains ? » Il répondirent : « Sept. » Alors il ordonna à la foule de s'asseoir par terre. Puis, prenant les sept pains, il rendit grâce, les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer, et ceux-ci les distribuèrent à la foule. Ils avaient encore quelques petits poissons : il les bénit aussi et les fit distribuer. Et ils mangèrent et furent rassasiés. On emporta ensuite sept corbeilles pleines des morceaux qui restaient. Or, ceux qui avaient mangé étaient environ quatre mille ; et Jésus les renvoya. »

Offertoire

Affermissez mes pas dans vos sentiers, afin que mes pieds ne chancellent point ; inclinez votre oreille et écoutez mes paroles ; faites éclater votre miséricorde, Seigneur, vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.

Secrète

Soyez propices, Seigneur, à nos supplications, et recevez avec bienveillance ces offrandes de votre peuple ; et pour que nul ne forme des vœux inutiles ou des demandes vaines, faites-nous obtenir la réalisation de ce que nous demandons avec foi. Par...

Oraison Pro Papa.

Préface de la Ste Trinité

Il est vraiment juste et nécessaire, c'est notre devoir et notre salut de vous rendre grâces toujours et partout, Seigneur, Père saint, Dieu éternel et tout-puissant. Avec votre Fils unique et le Saint-Esprit, vous êtes un seul Dieu, un seul Seigneur ; non dans l'individualité d'une seule personne, mais dans la Trinité d'une seule substance. Car ce que nous croyons, sur la foi de votre révélation, au sujet de votre gloire, nous le pensons indistinctement et de votre Fils et de l'Esprit Saint, sans aucune différence ; en sorte que, dans la confession de la véritable et éternelle divinité, sont adorées et la propriété dans les Personnes, et l'unité dans l'essence, et l'égalité dans la majesté. C'est elle que louent les Anges et les Archanges, les Chérubins et les Séraphins, qui ne cessent de chanter chaque jour, disant d'une seule voix...

Communion

J'entourerai l'autel et j'immolerai dans son tabernacle une victime avec des cris de joie : je chanterai et je dirais un hymne au Seigneur.

Postcommunion

Comblés de vos dons, Seigneur, nous vous en prions : accordez-nous d'être purifiés par leur vertu et fortifiés par leur secours. Par...

Oraison Pro Papa.